

UNION MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

Niamey, 27 mars 2006

**DECLARATION DE LA CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**

(Niamey, 27 mars 2006)

***Sur la coordination et le renforcement des mesures de prévention et de
lutte contre la grippe aviaire dans l'espace UEMOA***

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), réunie le 27 mars 2006, à Niamey, en République du Niger,

Considérant l'apparition de la forme hautement pathogène (H5N1) du virus de la grippe aviaire sur le territoire de l'UEMOA,

Consciente du caractère transfrontalier de la grippe aviaire, et du risque de propagation du virus sur l'ensemble du territoire de l'Union,

Réaffirmant la détermination des Etats membres à poursuivre et à renforcer les actions de prévention et de lutte contre cette épizootie,

Prenant en compte les actions déjà menées, en ce sens, par la Commission de l'UEMOA et les Etats membres, à travers, notamment, le plan d'urgence régional et les plans nationaux de prévention et de lutte contre la grippe aviaire,

Soucieuse d'assurer la coordination des mesures entreprises aux plans communautaire et national,

DECIDE :

- d'adopter la présente déclaration sur la coordination et le renforcement des mesures de prévention et de lutte contre la grippe aviaire dans l'espace UEMOA;
- de réaffirmer à l'égard de la République du Niger touchée par la grippe aviaire, la solidarité des Etats membres de l'Union et leur volonté de relever avec le Gouvernement et les populations de cet Etat le défi de la lutte contre l'épizootie;
- de faire mobiliser les ressources nationales nécessaires à la mise en œuvre des actions urgentes définies par les Instances de l'Union, pour faire face à la grippe aviaire, notamment la constitution de fonds d'indemnisation, en attendant la mobilisation des ressources extérieures.

ENGAGE L'UNION A:

- appuyer les Etats membres dans l'exécution de leurs programmes nationaux de lutte;

- renforcer la concertation avec les autres Organisations Intergouvernementales Africaines, en vue de convenir d'actions coordonnées pour combattre le virus H5N1;
- mobiliser les partenaires au développement autour des plans nationaux de prévention et de lutte contre la grippe aviaire, en vue de leur financement.

LANCE UN APPEL A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE :

pour qu'elle apporte son appui aux Etats membres et à la Commission de l'UEMOA, dans leurs actions contre la propagation du virus sur le territoire de l'UEMOA, notamment par le financement des plans de lutte.

Fait à Niamey, le 27 mars 2006

Pour la Conférence des Chefs d'Etat et de
Gouvernement de l'UEMOA,
Le Président en exercice

Mamadou TANDJA